



Offre d'emploi : Surveillant.e aux installations (LOI-2026-05)

La Ville de Saint-Colomban est à la recherche de candidat prêt à intégrer l'équipe jeune et dynamique du Service des loisirs et de la culture. Située en pleine nature, la Ville de Saint-Colomban, qui constitue un milieu de vie unique et animé par l'esprit rassembleur de ses habitants, connaît une croissance démographique majeure depuis quelques années. La Ville de Saint-Colomban est jeune de nature, innovatrice, audacieuse et soucieuse de l'environnement.

Le rôle

La personne titulaire du poste est appelée à accueillir le public dans les différentes installations culturelles, récréatives et sportives intérieures et extérieures. Elle donne des informations reliées à son secteur d'activités et procède aux inscriptions. Elle s'assure du respect des directives concernant le déroulement des activités et de l'utilisation des installations. Elle accomplit son travail selon des instructions et des directives détaillées. Au besoin, elle accomplit des tâches liées à l'entretien des bâtiments. Elle :

- Accueil le public;
- Répond aux demandes d'information au meilleur de ses connaissances;
- Procède aux inscriptions;
- Compile les présences aux activités;
- Effectue l'inspection des locaux et des emplacements extérieurs afin de s'assurer du respect des règlements et des politiques quant à l'utilisation des installations;
- S'assure de la disponibilité des locaux selon l'horaire;
- S'assure du respect des directives concernant le déroulement des activités et de l'utilisation des installations;
- Effectue, au besoin, des tâches liées à l'entretien des bâtiments;
- Assure la surveillance des patinoires, des bâtiments municipaux, tels que les centres communautaires, les écoles, la bibliothèque et l'hôtel de ville;
- Prépare les salles, et installe les équipements nécessaires au besoin;
- Signale les problèmes majeurs à son supérieur;
- Effectue toutes autres tâches connexes à son service.

Qualifications requises

- Être autonome, dynamique et avoir des habiletés en service à la clientèle;
- Détenir un certificat valide de premiers soins d'une durée minimale de douze (12) heures et minimalement six (6) heures de formation en réanimation cardiovasculaire (un atout).

Les conditions de travail

- Poste syndiqué régulier à temps partiel, avec un horaire variable. La personne doit être disponible de soir et de fin de semaine;
- Taux horaire : 20.48\$.

Le tout vous intéresse ?

Le Service des ressources humaines a bien hâte de lire votre curriculum vitae. Vous pouvez transmettre votre candidature d'ici le **1^{er} février 2026** à : rh@st-colomban.qc.ca en inscrivant en objet le numéro d'offre d'emploi suivant : **LOI-2026-05**.